

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Délibération 06/2025: Approbation du compte administratif 2024

- Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le Décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code général des collectivités territoriales
- Vu l'article R 1431-7 al 3 du CGCT
- Vu les articles 7 et 13 des statuts de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

Étaient présents : A. Langerine, P. Cases, C. Ohivilo, M.E. Peral, G. Bartoli, G. Errauzpe, A. Doulut, JB Llati, I. Altadill-Chicotet, B. Costaseca, F. Lematine.

Excusés :

C. Delga, E. Tarydei, J. Baraillé, O. Rovero, C. Manas, L. François, H. Malherbe, R. Lacapère, JJ. Lopez, B. Gondti

Considérant :

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire, après le débat sur les orientations budgétaires, le vote du budget primitif et des décisions modificatives.

Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

Ce document, qui suit une forme et une maquette officielle à laquelle il n'est pas possible de déroger (document joint en annexe), dresse le bilan de l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité dans chacune des sections (fonctionnement et investissement) sur le dernier exercice budgétaire.

Il constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable du Trésor Public.

Au-delà des objectifs de transparence et de sincérité comptable, la présentation du compte administratif constitue un moment privilégié d'information et de communication budgétaire.

Au travers du présent rapport, l'assemblée est ainsi invitée à :

- prendre connaissance de l'exécution effective du budget 2024, voté le 22 décembre 2023 et modifié par le budget supplémentaire du 02 mai 2025, en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de l'EPCC au cours des 4 derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2024 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'évolution des résultats



I. Analyse par chapitre de la section de fonctionnement

A. Des charges de fonctionnement stabilisées malgré l'inflation

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.759.496 €

Réalisé : 1.724.071 €

Taux d'exécution : 98%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Charges à caractère général	799 344,64 €	800 420,27 €	784 374,77 €	774 101,46 €
Charges de personnel	819 721,11 €	945 387,00 €	955 472,12 €	927 968,57 €
Autres charges (y compris amortt)	18 564,93 €	18 741,73 €	28 607,83 €	22 001,13 €
Dépenses totales	1 637 630,68 €	1 764 549,00 €	1 768 454,72 €	1 724 071,16 €

Dans un contexte pourtant marqué par un fort niveau d'inflation, le Mémorial est parvenu à faire reculer à la fois ses charges de fonctionnement général (qui atteignent leur plus bas niveau depuis 2017) mais également de ses frais de personnel.

1) Chapitre 011 : des charges à caractère général en légère diminution

Crédits ouverts (BP+DM) : 779 496 €

Réalisé : 774 101€

Taux d'exécution : 99%

Les charges à caractère général intègrent les dépenses techniques d'exploitation du bâtiment et de fonctionnement des services (396 486€), la programmation scientifique et culturelle (222.471 €), la promotion des activités du Mémorial (69.705 €) et l'approvisionnement du café et de la librairie (85 439€).

Ces charges atteignent leur niveau le plus bas depuis 2017, malgré les pressions inflationnistes et la montée en charge de l'activité de l'établissement.

Ces bons résultats sont le produit du plan de sobriété énergétique mis en œuvre (la consommation en énergie de l'établissement a baissé de 36 % en deux ans), de la mutualisation de la programmation scientifique et culturelle avec d'autres acteurs du territoire, d'une rationalisation des dépenses de communication

2) Chapitre 012 : des charges de personnel en légère baisse

Crédits ouverts (BP+DM) : 950 000 €

Réalisé : 927 968 €

Taux d'exécution : 97 %

La baisse constatée par rapport à 2023 et 2022 constitue l'aboutissement des mesures de redéploiement mises en œuvre depuis deux ans qui ont permis de ne pas reconduire des postes précaires et finalement onéreux pour l'établissement (apprentissage/ alternance/ contrat de recherche / stagiaires de longue durée) .

3) Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Crédits ouverts (BP+DM) : 9.000 €

Réalisé : 1 001 €

Taux d'exécution : 11 %

Ce chapitre concerne quasi exclusivement le versement aux organismes de gestion collective des droits d'auteur (SACEM/SACD) et les droits d'auteurs.

4) Chapitre 042 : les dotations aux amortissements

Crédits ouverts (BP+DM) : 21.000 €

Réalisé : 21.000 €

Taux d'exécution : 100%

L'effort d'amortissement des immobilisations de l'établissement (matériel, logiciels, etc.) ne donne pas lieu à décaissement d'argent mais constitue une forme d'épargne obligatoire permettant au Mémorial de renouveler progressivement ses équipements et de faire face à leur dépréciation dans le temps. Il constitue ainsi simultanément une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement.

B. Des recettes de fonctionnement en forte croissance

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.689.496 €

Réalisé : 1.719.082 €

Taux d'exécution : 102 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024
Contribution de la Région	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €
Contribution du Département	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €
Etat (Dilcrah/ DRAC/DPMA)	172 000,00 €	182 500,00 €	182 067,00 €	229 956,00 €
Autres subventions ou produits de	25 884,00 €	30 327,15 €	39 856,92 €	31 901,76 €
Ressources propres	180 572,00 €	347 180,35 €	285 757,65 €	327 224,95 €
Recettes totales	1 508 456,00 €	1 690 007,50 €	1 637 681,57 €	1 719 082,71 €

1) Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.360.000 €

Réalisé : 1.359.956 €

Taux d'exécution : 100 %

En 2024, l'établissement a bénéficié du soutien, à niveau constant, de la Région Occitanie et du Département des Pyrénées Orientales à hauteur de 1.130.000 €, soit 65 % de ses ressources.

En complément des contributions statutaires de ses deux collectivités fondatrices, le Mémorial a également perçu différentes subventions de l'État et notamment :

- ✓ une subvention de 180 000 € de la Dilcrah pour son action en faveur de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations (en progression de 30.000 €)
- ✓ une subvention de 15 000 € du Ministère des Armées pour son action en faveur de la mémoire
- ✓ une subvention de 32 000 € de la DRAC (en progression de 25.000€)
- ✓ une subvention de l'ANR de 2 956 €

- 2) Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante
 Crédits ouverts (BP+DM) : 19.496€
 Réalisé : 31.901 €
 Taux d'exécution : 160 %

Ce chapitre intègre les remboursements de l'assurance statutaire qui ont permis de couvrir une partie des salaires des agents en arrêt maladie ou en congés maternité ainsi que les recettes de locations d'espaces ou les recettes de mécénat financier (24.000€)

- 3) Chapitre 70 : Produits des services
 Crédits ouverts (BP+DM) : 310.000€
 Réalisé : 327 224€
 Taux d'exécution : 105 %

L'EPCC est parvenu à faire progresser de manière notable ses ressources propres par rapport à l'an passé (+ 40.000 €) en développant son niveau d'activité et la fréquentation du lieu (croissances des recettes de billetterie, du café et de la librairie de près de 15 %)

C. L'évolution du résultat de fonctionnement et des réserves

La contraction des recettes de fonctionnement encaissées et des dépenses de fonctionnement mandatées fait apparaître un solde très légèrement négatif sur l'exercice de 4.988,45 €, couvert par les réserves de l'établissement, lesquelles s'établissent à 408.484 € à l'issue de l'exercice.

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT				
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Résultat de l'exercice	-129 174,00 €	-74 541,50 €	-130 773,15 €	-4 988,45 €
Résultat cumulé (réserves)	625 473,00 €	550 930,26 €	420 157,11 €	408 484,57 €
Affectation du résultat en SI (1068)			6 684,09 €	

II. Analyse par chapitre de la section d'investissement

En valeur absolue, la section d'investissement du budget du Mémorial est relativement faible, les dépenses les plus lourdes relevant respectivement de la Région (bâtiment) ou du Conseil départemental (réseau informatique).

A. Les dépenses d'investissement

Crédits ouverts (BP+DM) : 56.200 €
 Réalisé : 28.596 €
 Taux d'exécution : 51 %

En 2023, 28.596 € ont été investis en équipement divers, pour le développement du logiciel de réservation en ligne des visites de groupes ou pour la conception des expositions temporaires.

B. Les recettes d'investissement

Crédits ouverts (BP+DM) : 62.884 €
 Réalisé : 24.767 € (hors 1068)

Taux d'exécution : 40 %

Parallèlement, 23.345 € de recettes ont été perçues (21.187 € de recettes d'amortissement et 2.157 € du fonds de compensation de la TVA).

C. Le résultat de la section d'investissement

Le Compte administratif fait ainsi apparaître sur l'exercice un solde négatif de 3.829 €, lequel sera couvert par une affectation du résultat de fonctionnement (affectation obligatoire).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

le Conseil d'Administration décide de :

- D'approuver le compte administratif 2024 tel que détaillé dans la maquette jointe en annexe
- D'arrêter les résultats définitifs tels que présenté ci-dessous

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses	1 724 071,16 €	28 596,88 €	1 752 668,04 €
Recettes	1 719 082,71 €	24 767,73 €	1 743 850,44 €
Résultat de l'exercice	-4 988,45 €	-3 829,15 €	-8 817,60 €
Résultat antérieur	420 157,11 €	-6 684,09 €	413 473,02 €
Affectation du résultat	6 684,09 €		
Résultat de clôture	408 484,57 €	-3 829,15 €	404 655,42 €

- D'inscrire au BS en report à nouveau 3.829,15 € au compte 001 (D) et 404.655,42 € au compte 002 (R)
- D'affecter au BS 3.829,15€ du résultat de fonctionnement au compte 1068 pour couvrir le déficit de la section d'investissement

Fait à Salses le Château, le 10 juin 2025

Par délégation de la Présidente de l' EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Carole DEL-GA, la présidente de séance, Agnès LANGEVINE



Pour la Présidente
par délégation
la Directrice de l'EPCC du
Mémorial du Camp de Rivesaltes
Céline SALA-PONS

Rendue exécutoire
le 23 JUIN 2025

PREFECTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
20 JUIN 2025
COURRIER